

L'info du jour

La nationale 7 va devenir départementale

C'EST CHARLES TRENET qu'on assassine. La mythique route des vacances, la légendaire nationale 7 célébrée par une inoubliable chanson du « fou chantant », va disparaître. A l'origine de ce changement, le projet de loi de décentralisation. Le 1^{er} janvier 2006, la gestion de la majeure partie de cette voie qui relie Paris à la Côte d'Azur va être reprise par les différents conseils généraux qui jalonnent son parcours.

Concrètement, en Ile-de-France, entre Paris-porte d'Italie et Fontainebleau, ce sont les départements du Val-de-Marne, de l'Essonne et de la Seine-et-Marne qui en deviendront propriétaires. L'Etat a désormais toute l'année pour assurer les transferts de compétences. « C'est la perte d'un pan d'histoire,



même si le plus important sera de conserver la trace de ce patrimoine », estime Thierry Dubois, un passionné de la N 7, créateur du site Internet www.nationale7.org.

D'autres grandes voies en région parisienne, comme la N 1 depuis la porte de la Chapelle ou la Francilienne, subiront le même sort. Au total, dans l'Hexagone, 2 0 000 kilomètres de routes nationales sont concernés. Pas de changement par contre pour le périphérique, qui conservera son statut de voie communale parisienne.

ARNAUD BAUR

Victime de la décentralisation, la mythique route des vacances deviendra le 1^{er} janvier 2006 une simple départementale. (LP/NAVARRO.)